

COMPTE RENDU
de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de MOUEN
DU MERCREDI 2 MAI 2012

Convocation du 26 avril 2012

L'an deux mil douze et le deux mai, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. OGIER Hubert, Maire.

Présents : Annick FARCY, Maurice VINCENT, Lionel TOURGIS (adjoints).
Jean Marie LOYANT, Gaëlle LE GAL, Pascal DEBACKER, Carole HAMON, Christèle MARIE ROSALIE, BOSSIERE Georges,

Absents représentés : Jérôme GOUET pouvoir à Jean Marie LOYANT – Saleema LEREVEREND pouvoir à Gaëlle LE GAL – Jean Marie MOREAUX pouvoir à Georges BOSSIERE.

Absente non représentée : Renée GODEFROY.

Mme Christèle MARIE ROSALIE est nommée secrétaire de séance.

Présentation par la société « Edifidès » du projet de lotissement « Résidence du Parc » rue Pierre Castel. 47 logements sont prévus (19 lots en acquisition libre – 16 logements en prêt social d'accèsion à la propriété (PSLA) – 12 logements locatifs sociaux intermédiaires).le permis d'aménager devrait être déposé en juin 2012.

Monsieur le Maire demande à ce qu'une délibération concernant le retour de la compétence restauration scolaire soit ajoutée à l'ordre du jour du conseil.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme : depuis la séance précédente,

- trois déclarations préalables ont été déposées (modification de façade – remplacement d'une fenêtre par une porte fenêtre – détachement d'une parcelle).
- deux certificats d'urbanisme ont été délivrés.

INFORMATIONS CCRO

Compétences intercommunales

Prise de conscience par la CCRO de la nécessité de la restitution aux communes des compétences restauration scolaire et PLU.

Demande d'audience auprès de M Le Préfet.

Action au tribunal administratif contre le projet de nouveau périmètre de Caen la Mer toujours en cours.

QUESTION COMMUNALES

Restauration scolaire

Monsieur le maire rappelle que la délibération du 10 janvier 2012 décidant du retour de la compétence restauration scolaire à la commune de Mouen est aujourd'hui exécutoire.

Il demande au Président de la CCRO de prendre toutes les dispositions accompagnant ce retour de compétence à savoir :

- Résilier le marché en cours avec la société API
- Reverser les financements correspondants
- Régulariser la situation des personnels affectés à ladite mission.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Individualisation de la subvention FSL

Base de la participation par la commune : 0.17 € x1375 habitants soit 233.75 € .

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Marché public (procédure adaptée)

Monsieur le Maire explique la nécessité de lancer une procédure d'appel d'offre pour le marché de la restauration scolaire dans l'hypothèse où il y aurait un retour de la compétence en commune avant la rentrée scolaire 2012/2013.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, mandate le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en place de ce marché.

Modification budgétaire

Suite à une erreur d'imputation du gain ou perte de change d'un emprunt suisse entre 2003 et 2007, l'inscription budgétaire 2012 doit être ainsi modifiée :

Opérations d'ordre

Investissement : article 020 – 1239.45 / article 1641-040 + 1239.45

Fonctionnement : article 75 – 1239.45 / article 7788-042 + 1239.45

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

QUESTIONS DIVERSES

Elections : constitution des bureaux de vote pour le 2^{ème} tour des élections présidentielles du 6 mai 2012.

Prévention routière : l'association remercie la commune pour la subvention versée.

Lampadaires « Clos Castel » : présentation de différents modèles. Choix n°1 : « Luisane ».

Bibliothèque municipale

Présentation du rapport annuel par M Vincent : le nombre de lecteurs progresse - Renouvellement du prix des « Incorruptibles » avec les écoles - Des bénévoles seraient les bienvenus.

Horaires d'été de la bibliothèque : du 9 juillet 2012 au 3 septembre 2012.

Lundi et jeudi de 16h à 18h30 – Mercredi de 10h à 12h.

Fermeture du 6 au 27 août 2012.

Commission animation/ vie associative : prochaine réunion le mardi 29 mai à 18h30 en mairie.

Projet immobilier route de Bretagne : l'ensemble qui doit notamment accueillir une boulangerie portera le nom de « Clos du commerce ».

Réunion « Forum » / tennis : M. Vincent a rencontré les intéressés.

Comptage des voitures : suite à certaines remontées d'informations, nous avons procédé à des mesures du trafic et de la vitesse rue Pierre Castel et route de Bretagne. Les résultats confirment qu'il y a bien des excès de vitesse et des comportements dangereux. Avant d'entreprendre des travaux coûteux il est prévu de poursuivre la mise en observation des comportements : des mesures seront prises au vu des résultats, sans en écarter aucune.

Monsieur le Maire déclare la session close.

La séance est levée à 23h25 minutes.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 5 juin 2012 à 20 h 30.